

L'application de la politique du ministre, marquée par une destruction massive des emplois publics se traduit au niveau académique pour la prochaine rentrée par:

- Moins 225 ETP pour le second degré.
- Moins 78 moyens de remplacements..
- Moins 21 au titre des cessations de mises à disposition.
- Moins 7 emplois dans les services des inspections académiques et du rectorat.

Soit un total de 311 retraits d'emplois. C'est la première académie métropolitaine en valeur relative pour la ponction des moyens d'enseignement ( 2,54% du stock).

Dans les collèges de l'Aube, vous nous annoncez une baisse des effectifs prévisionnels de 22 élèves, une baisse de la dotation de 386,2 h correspondant à la suppression de 21.4 postes et un coefficient H/E diminué de 0,03 ( le plus faible de l'académie).

Cela fait très cher payé : pour 1 élève prévu en moins, 1 poste en moins. A quand la réciproque + 1 élève = +1 poste ? Les moyennes de collèges ( hors UPI) sont prévues à 24,69 élèves par classe en 2009 alors qu'elles étaient de 24,04 en 2007 avant le relèvement des seuils d'effectifs...

Il existe encore 11 niveaux dans l'ensemble des collèges du département dont les effectifs moyens dépassent les seuils 2007/2008, dans chaque cas l'établissement a reçu une dotation supplémentaire de 18 HSA mais le compte n'y est pas par rapport à la non-crédation d'une classe supplémentaire.

Aucun document concernant les SEGPA ne nous a été transmis.

Les élèves du département étaient-ils dans des conditions de réussite exceptionnelles au brevet ou dans leur orientation pour permettre de telles coupes ? Les résultats de 2008 prouvent le contraire

Comment comprendre de telles mesures alors que le ministère affiche la volonté de diviser par trois l'échec scolaire ?

Le traitement de la difficulté scolaire durable nécessite les compétences d'enseignants spécialement formés et ne peut se contenter de dispositifs basés sur le volontariat des familles comme l'aide personnalisée, l'accompagnement éducatif, et les stages de remise à niveau pendant les vacances.

Toute aussi préoccupante est la diminution du nombre de Titulaires Remplaçants qui ne fera qu'augmenter l'insatisfaction des parents vis-à-vis de la non continuité du service rendu.

Le résultat prévisible sera une nouvelle inflation de compléments de service, ce qui dans la réalité signifie : des collègues qui partagent leur temps sur plusieurs établissements avec des conditions de travail dégradées et de plus grandes difficultés pour s'intégrer dans une équipe, ou monter des projets ambitieux.

Cela aura donc des conséquences directes sur la qualité des enseignements donnés, la faiblesse des offres de formation continue, et bien sûr sur la motivation et le moral des collègues, sans parler des situations personnelles difficiles.

A cela s'ajoute l'assouplissement de la carte scolaire, mesure idéologique, qui a été prise en ne s'appuyant sur aucun travail d'analyse ou de prospective sérieux et dont il sera bien difficile de faire une évaluation de l'impact sur les destins scolaires des élèves.

En attendant, cette mesure perturbe les flux d'élèves, complique les prévisions et rend l'avenir des établissements et de leurs projets pédagogiques complètement incertains sans améliorer les conditions d'enseignement.

La volonté du ministre de recruter 5000 emplois aidés pour gérer l'absentéisme reflète une nouvelle fois l'ignorance de la mission des personnels titulaires recrutés par ailleurs en nombre insuffisant.

Depuis 2003, plus de 1500 postes d'enseignants ont été ainsi supprimés dans l'académie de Reims Il est évident que c'est bien la mise en place de la RGPP qui sacrifie ainsi l'avenir du système éducatif dans une région en déclin économique et social, puisque l'argument, ou le prétexte, démographique ne tient plus.

Il nous faut donc exiger une autre politique pour l'Ecole, c'est ce que nous avons demandé le 29 janvier en étant nombreux dans la grève et les manifestations et où l'Education a tenu toute sa place.

Pour ces raisons, les représentants de la FSU, de l'UNSA éducation, du SGEN CFDT, de la CGT refusent de siéger aujourd'hui, pour ne pas cautionner la réduction des moyens, et pour mettre en garde notre hiérarchie sur les conséquences que cette coupe budgétaire pourrait avoir sur les conditions d'étude et l'avenir des jeunes de notre région.